



Région Centre

**POUR DEFENDRE
LES DROITS, LES LIBERTES,
LE SYNDICALISME
MANIFESTONS
TOUS ENSEMBLE
A CHATEAUROUX LE 20 JUIN**

Après 2 ans et demi de lutte acharnée pour tenter d'exclure des locaux qu'occupent la CGT et la CFDT de la Maison des Syndicats, et FO d'un autre immeuble, le Maire UMP de Châteauroux, ex président de la CCI de l'Indre, proche du MEDEF, espère obtenir la caution de la justice pour ouvrir une brèche au plan national pour mettre en cause le syndicalisme.

Sous le fallacieux prétexte « d'impératifs budgétaires et souci de bonne gestion », le Maire de la Ville Préfecture de l'Indre après avoir supprimé toutes les subventions aux organisations syndicales depuis son élection à la Mairie, a décidé de frapper à la caisse les organisations syndicales pour leur hébergement et au final les priver de la possibilité de se réunir et d'accueillir les salariés dans leurs locaux.

Curieuse conception du dialogue social, de la reconnaissance du caractère d'intérêt public du syndicalisme de la part d'une collectivité locale !

En prétendant obtenir par voix de justice, la condamnation à payer 140 000 € pour l'Union Départementale de la CGT (prix d'un loyer qu'elle fixe de Février 2004 à Juin 2006) et l'expulsion des locaux qu'elle occupe au même titre que l'UD de la CFDT et FO dans un premier temps, la majorité de la Municipalité de Châteauroux entend accéder aux prétentions du patronat et de la droite pure et dure qui rêvent d'un syndicalisme à la botte et aux ordres du pouvoir économique.

Les mêmes qui multiplient les déclarations sur la promotion du dialogue social dans le pays, s'opposent par tous les moyens à la présence des syndicats sur les lieux de travail à l'organisation des élections de DP, CE à la présence de CHSCT dans les entreprises sur les sites et les zones d'activités.

Les ambitions de Monsieur MAYET, Maire de Châteauroux, ne relèvent pas de sa seule volonté personnelle, elles sont la déclinaison dans des actes politiques, des velléités des libéraux et de la droite la plus extrême à rompre avec les traditions démocratiques de la France des droits de l'homme et du citoyen.

En apportant à nouveau la preuve de son utilité et efficacité dans la lutte contre le CPE après toutes les conquêtes sociales dont il est porteur, le syndicalisme est frontalement attaqué en région Centre à Châteauroux et Chartres pour son hébergement par les collectivités locales mettant en cause les usages et recommandations de l'Organisation Internationale du Travail.

De leurs côtés, les majorités des Municipalités d'Orléans et de Blois espèrent, elles aussi, délocaliser les organisations syndicales des locaux qu'elles occupent en attendant la décision du T.G.I. de Châteauroux pour exclure, à leur tour, les syndicats des Bourses du Travail.

Quand les mêmes s'octroient les privilèges les plus scandaleux (appartements de leurs ministres, comptes en Suisse, avantages de toutes sortes, immunités totales de ceux qui ont organisé et trempé dans les plus sombres affaires de la Nation.

Quand ceux de cette France d'en haut, rejetés par le Peuple, distribuent cadeaux sur cadeaux au patronat, aux grands groupes, subventionnent locaux, initiatives des chambres patronales et consulaires sur les deniers publics dans l'opacité la plus totale.

Il y a urgence à s'organiser syndicalement, se mobiliser pour stopper les casseurs, arrêter cette délinquance patronale sans limite qui bénéficie du soutien actif de nombreux élus et de l'Etat.

Les organisations syndicales du département de l'Indre seront appelées à comparaître devant le Tribunal de Grande Instance de Châteauroux le Mardi 20 Juin 2006 à 14 H pour leur expulsion. Au travers de cette inacceptable procédure, c'est le droit syndical, la démocratie et la République qui sont en danger. Ensemble, tous ensemble, exigeons en manifestant

régionalement, le respect de la démocratie, des droits et libertés, de nouveaux droits et moyens pour le syndicalisme, la possibilité de s'organiser au syndicat de son choix et de défendre ses droits et revendications dans chaque entreprise, la contribution de toutes les collectivités locales au développement de l'activité syndicale.

La CGT Région Centre vous appelle à la MOBILISATION la plus large, la plus unitaire dans les entreprises, les professions et départements et MANIFESTER régionalement

MARDI 20 JUIN 2006 A 12 H

au départ de la Maison des Syndicats, 86 Rue d'Aquitaine 36000 Châteauroux pour mettre fin à cette escalade contraire à l'intérêt général

L'existence, la place, la force du syndicalisme concernent chacun (e), quels que soient sa profession, sa position au travail, son emploi, c'est ensemble, unis, solidaires que nous pourrons rebondir sur le succès du retrait du CPE. C'est ensemble que nous pourrons obtenir de nouvelles conquêtes sociales, stopper la précarité du travail par l'abrogation du CNE et l'exploitation des plus jeunes par la généralisation de l'Apprentissage. Plein emploi, emploi stable et qualifié, bien rémunéré, protection sociale renforcée pour répondre aux besoins nouveaux, salaires et retraites augmentés, parcours professionnels sécurisés, santé/vie au travail protégée

passent par votre implication dans la vie syndicale, votre participation à l'action collective.

. Isolé (e) s, nous ne sommes rien face à des employeurs qui eux sont organisés dans un même syndicat (le MEDEF et ses filiales).

. Rassemblé (e) s dans le syndicat et déterminé (e) s à agir pour vivre mieux et travailler tous en région Centre, nous pouvons tout.

Orléans, le 1^{er} Juin 2006

Ce tract est financé par les cotisations des syndiqués CGT

Départ en car de **BOURGES** à 10 h 30 Place Séraucourt

Direction **VIERZON** - Rendez-vous à 11 h 10

Parking du magasin Champlon - A Vierzon Forges

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner à l'UD-CGT le plus rapidement possible

NOM - Prénom : _____

Syndicat (entreprise ou Etablissement) : _____

>>>> Prendra le car à BOURGES VIERZON